

Enfant – Famille – Professionnels: Co-construction du projet de vie

Intervenantes:

- Bénédicte Delplace, assistante sociale CEM Accueil Savoie Handicap*
- Nathalie Marin, maman de Julie*

Séminaire – 17 et 18 mars 2017 - Bron



Construisons ensemble le quotidien



Une souris verte...

I - La co-construction d'un projet de vie :
outils, définition, objectifs

II - L'histoire de Julie

- Outils méthodologiques et législatifs qui permettent la formalisation de la détermination des besoins au travers d'un engagement commun et partagé qui vise à contribuer au bien-être de l'enfant
- Travail partagé entre la personne accueillie et/ou sa famille et les professionnels, qui amène chacun à accepter de concéder, consentir, ajuster, s'essayer, communiquer, coopérer, et aussi de se tromper.

- Objectif : Assurer la continuité de l'accompagnement
- Pour construire ensemble :
 - Maintien d'un lien permanent entre tous les éléments interdépendants et indissociables ayant un intérêt dans le projet de l'enfant
 - Considération de tous les paramètres environnementaux, favorisants ou entravants

La co-construction du projet de vie, même si arrêtée sur un document officiel et annuel, ne peut être figée

L'orientation de Julie

- Elaboration d'un projet d'accompagnement
- Choix d'un établissement : entre idéal et réalité
- Droit de positionner un refus
- Cheminement vers une décision : avec ou sans les professionnels



Le rythme de Julie : compréhension et coopération

- Temps de présence en établissement coordonnés avec la vie familiale
- Mise en place coopérative d'un emploi du temps adapté
- Transports personnalisés

Les repas de Julie : coordination et partenariat

- Faire en sorte que Julie accepte de manger
- Echanger et partager les savoirs faire
- Associer Julie au choix des modalités des temps de repas
- Accepter de prendre le temps
- Limiter le nombre d'intervenants

Une histoire faite de belles rencontres...

